



Rapport annuel 2023



EPER
Pain pour
le prochain.

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2023 s'est terminée sans beaucoup d'espoir. L'attaque brutale du Hamas contre la population civile israélienne et la guerre qui s'est ensuivie à Gaza ont causé des milliers de mort-e-s et transformé le Proche-Orient en poudrière.

Personne ne sait comment les choses vont évoluer et une résolution du conflit semble plus que jamais hors de portée. La guerre en Ukraine aussi a fait de nombreuses victimes et se poursuit sans relâche. Dans ce contexte, d'autres conflits violents, comme celui en République démocratique du Congo ou l'expulsion de la population chrétienne arménienne du Haut-Karabakh, tombent presque dans l'oubli.



Pour l'EPER, ces conflits impliquent en premier lieu une forte augmentation de l'aide humanitaire. La détresse et la misère qui frappent de nombreuses régions du monde sont à peine descriptibles. Nous nous devons de fournir une aide chaque fois que cela est possible. Une des missions principales de l'EPER

est d'envoyer, par son soutien, des signes d'espoir, même dans des situations presque désespérées. C'est ce dont témoigne le présent rapport annuel.

Peut-on encore s'étonner que de plus en plus de personnes quittent leur pays en quête d'un avenir meilleur ? Les flux migratoires augmentent. En Suisse aussi, le nombre de requérant-e-s d'asile a atteint un nouveau record. Cela a des répercussions pour la Confédération, les cantons et les communes, mais aussi pour les organisations caritatives. Ainsi, en 2023, l'EPER est arrivée à la limite de ses capacités dans sa mission de représentation juridique des requérant-e-s d'asile, qu'elle mène sur mandat de la Confédération. Nombre de réfugié-e-s resteront en Suisse sur le long terme. Leur inclusion est primordiale. Il n'existe aucune alternative réaliste.

Compte tenu des nombreuses guerres et crises auxquelles notre époque est confrontée, le défi majeur de la lutte contre les changements climatiques a presque été relégué au second plan. Cela est dangereux. Indépendamment de l'actualité du sujet, l'EPER reste fidèle à sa mission : lutter pour davantage de justice climatique et pour la préservation de la Création grâce à des campagnes de sensibilisation, mais aussi à travers des projets concrets d'adaptation aux changements climatiques. C'est là l'un des thèmes du présent rapport annuel.

Nous constatons une détérioration des perspectives et des libertés individuelles à l'échelle mondiale. La pression exercée sur les minorités augmente, les régimes autoritaires gagnent du terrain et les partis radicaux sont en plein essor. La marge de manœuvre de la société civile et de ses organisations est de plus en plus réduite. L'EPER n'est pas épargnée par cette réalité. On pourrait croire que les sociétés démocratiques et respectueuses des droits humains sont en voie de disparition. Cela ne doit pas arriver. L'EPER se mobilise pour lutter résolument contre ce phénomène. Cet engagement ne serait pas possible sans votre soutien.

Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER

Sommaire

- 3 À la une : aide humanitaire
- 4 2023 en chiffres
- 8 Thème prioritaire « Justice climatique »
- 10 Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »
- 12 Thème prioritaire « Asile et migration »
- 14 Thème prioritaire « Inclusion »
- 16 Zoom sur : la plainte climatique
- 17 Zoom sur : le système d'asile suisse
- 17 Zoom sur : les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest
- 18 L'action de l'EPER dans le monde
- 20 L'action de l'EPER en Suisse
- 22 Organisation et principes
- 23 Chiffres clés institutionnels et financiers
- 24 Conseil de fondation
- 24 Groupe de direction
- 25 Organigramme
- 25 Réseaux, partenaires et alliances
- 26 Rapport financier

À la une : aide humanitaire

Une année de guerres et de catastrophes

Ukraine, Gaza, Haut-Karabakh, Syrie : pour l'EPER, 2023 a été l'année de l'aide humanitaire. Avec ses organisations partenaires, l'œuvre d'entraide a soutenu des milliers de réfugié·e·s en leur fournissant des abris, des denrées alimentaires, d'autres biens de première nécessité et un suivi psychologique.

Fin 2023, près de deux ans s'étaient écoulés depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine. Or, le conflit semble loin d'être terminé. La population civile subit toujours les attaques persistantes des Russes. Ni les habitations ni les hôpitaux et autres infrastructures civiles ne sont épargnés. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, fin 2023, quelque dix millions d'Ukrainien·ne·s avaient fui leur foyer pour se réfugier ailleurs en Ukraine ou dans d'autres pays.

L'EPER a fourni une aide d'urgence dès le début. L'année passée, elle a soutenu, à proximité du front, les personnes dont les besoins fondamentaux tels que le logement, l'eau, les infrastructures sanitaires et l'hygiène étaient mis à mal. Il s'agissait principalement d'individus âgés ou en situation de handicap. Durant l'hiver, l'EPER a distribué des combustibles à 9365 personnes à Donetsk et dans l'oblast de Kherson. Dans le sud de l'Ukraine, elle a fourni des kits d'urgence destinés à la réparation de 7881 habitations. Dans l'ouest de l'Ukraine, en Transcarpatie et dans l'oblast de Tchernivtsi, elle a soutenu 1271 déplacé·e·s et membres des communautés hôtes. Dans les pays voisins, en Roumanie, en Moldavie et en Hongrie, l'EPER et ses organisations partenaires de longue date ont aidé 78 554 réfugié·e·s.

Guerre dans le Haut-Karabakh

Dans l'ombre médiatique de la guerre en Ukraine, un autre drame humanitaire s'est joué l'année passée dans le Caucase du Sud. Face à l'escalade de la violence dans la région du Haut-Karabakh, plusieurs dizaines de milliers d'habitant·e·s d'origine arménienne ont dû fuir en Arménie. À lui seul, ce pays n'est pas en mesure de fournir un hébergement ainsi que le strict nécessaire à toutes ces personnes. La



première phase d'aide, d'octobre à décembre 2023, visait à apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées. Avec son organisation partenaire Syunik-Development NGO, l'EPER a organisé l'hébergement de 230 personnes dans la région de Vayots Dzor. Ces personnes ont reçu des biens de première nécessité et ont bénéficié d'une première prise en charge psychologique. Par ailleurs, de l'argent en espèces a été distribué à 1300 familles déplacées pour leur permettre de subvenir à leurs besoins les plus urgents.

Violent séisme en Syrie

En 2023, un violent tremblement de terre a fait des milliers de mort·e·s en Syrie et en Turquie. La situation était particulièrement précaire en Syrie : théâtre d'un conflit depuis bientôt 12 ans, le pays traversait déjà une crise humanitaire persistante. L'EPER a réagi rapidement : quelques heures seulement après le

séisme, ses organisations partenaires ont fourni des logements et une aide d'urgence à 5469 familles. L'EPER soutient également la population à plus long terme dans la reconstruction des infrastructures et de l'économie.

Catastrophe humanitaire à Gaza

Fin 2023, l'attaque sanglante du Hamas contre la population civile israélienne et la guerre qui s'est ensuivie, faisant des milliers de victimes, ont engendré la plus grande catastrophe humanitaire de ces dernières décennies. L'EPER est présente dans la bande de Gaza depuis 2006. Avec ses organisations partenaires locales, elle a donc pu réagir rapidement après le nouvel éclatement des conflits et fournir une aide d'urgence à la population civile. La priorité était l'approvisionnement de 15 000 personnes qui ont dû fuir les combats, pour certaines plusieurs fois, au sein de la bande de Gaza.

www.eper.ch/projets/aide-humanitaire

2023 en chiffres

L'EPER concentre son travail sur quatre thèmes prioritaires : justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration, et inclusion.



10 511 migrant-e-s de plus de 50 ans ont profité des différentes offres du programme Âge et Migration de l'EPER.

→ Page 20



Grâce à divers projets de coopération au développement, **28 066** personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable.

→ Page 10

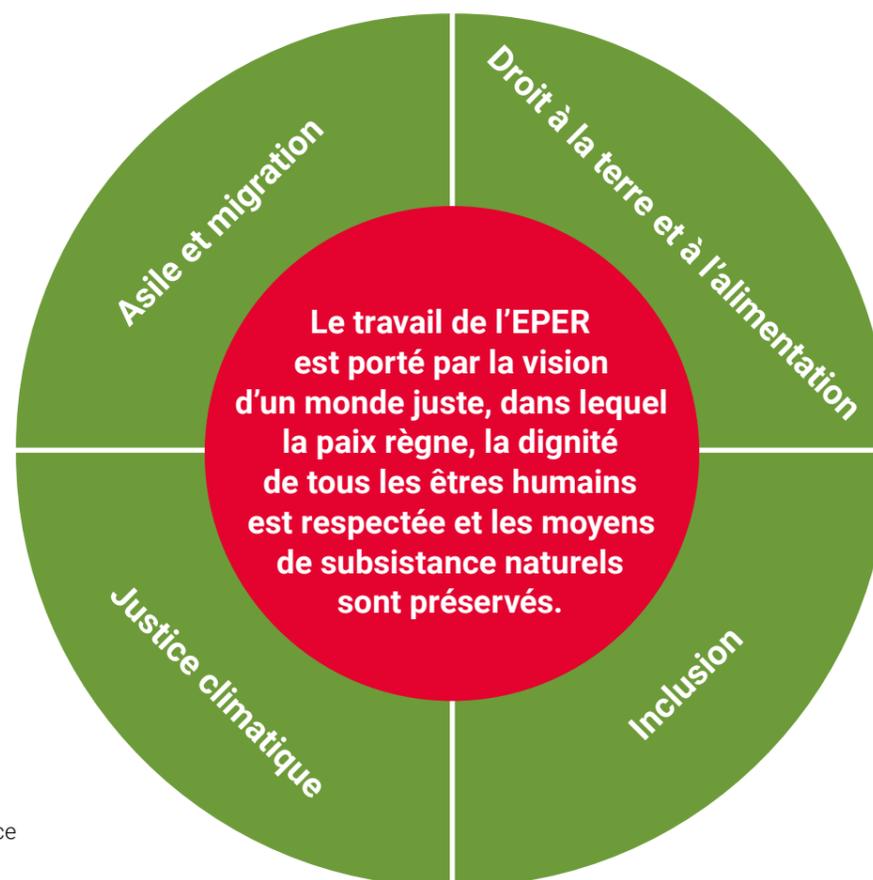
Les projets de l'EPER à l'étranger ont permis à **186 151** personnes d'avoir accès à **88 388** hectares de terres.

→ Page 11



Le nombre de nouveaux mandats de l'équipe du service de protection juridique en Suisse orientale et en Suisse du Nord-Ouest a augmenté de **31** % par rapport à 2022, avec **7403** mandats.

→ Page 17



Grâce à l'accompagnement d'EPER MosaïQ, **36** migrant-e-s qualifiés ont trouvé un emploi fixe et **25** un stage ou un apprentissage.

→ Page 14



En 2023, l'EPER a soutenu directement près de **3,4** millions de personnes grâce à ses programmes d'aide d'urgence et **1,1** million supplémentaire de manière indirecte.

→ Page 3

En Suisse, l'EPER a aidé environ **133 000** personnes à participer activement à la société, à travers **45** programmes.

→ Page 14



597 personnes de **107** nationalités différentes et **183** bénévoles suisses se sont retrouvés pour jardiner ensemble dans les Nouveaux Jardins de l'EPER.

→ Page 15





**Lutte contre les changements climatiques,
Saint-Louis, Sénégal**

Un mur de protection en pierres consolidé par des filets métalliques, qui démarre à 6 m de profondeur, a permis de stopper au moins temporairement la montée de la mer lors des raz-de-marée dus à la saison des pluies.



Thème prioritaire « Justice climatique »

En 2023, l'EPER s'est engagée pour que les responsables de la crise climatique prennent leurs responsabilités – notamment pour les dommages causés dans ce cadre. Active dans de nombreux pays, l'EPER a soutenu des solutions d'adaptation aux répercussions du réchauffement climatique.

Fin 2023, les scientifiques indiquaient un niveau d'alerte maximal. En effet, 2023 a été l'année la plus chaude des 125 000 dernières années. Les répercussions ont été catastrophiques : vagues de chaleur, incendies de forêt et inondations ont causé d'énormes dégâts et tué plusieurs milliers de personnes. Selon l'ONU, les pertes et les dommages liés aux changements climatiques pourraient s'élever à USD 580 milliards par an jusqu'à 2030.

Au cours de l'année, l'EPER a œuvré pour la justice climatique aux quatre coins du monde. Sur le plan politique, elle a défendu la loi climat, acceptée par le peuple suisse en juin 2023, notamment avec une cérémonie de commémoration organisée avec Action de Carême au pied du glacier de Morteratsch, qui aura

bientôt disparu. Le jour de la manifestation nationale pour le climat, fin septembre, l'EPER a proposé une table ronde à Berne sur l'importance de la justice dans la protection du climat.

Responsabilité des entreprises

Soutenue par l'EPER, la plainte climatique de quatre pêcheuses et pêcheurs indonésiens à l'encontre du géant suisse du ciment Holcim a été déposée fin janvier auprès du Tribunal cantonal du canton de Zoug (voir p. 16). La responsabilité des entreprises est également au cœur d'une motion soumise aux Chambres fédérales en automne, à laquelle l'EPER a participé. Elle exige que les entreprises suisses, et pas seulement les États, contribuent au fonds « pertes et dommages » de

l'ONU en fonction de leur responsabilité climatique historique respective.

Le fonds doit permettre d'indemniser les pays pour les dommages causés par les changements climatiques. Il a été créé en 2022, en partie grâce au lobbying de l'organisation partenaire de l'EPER International Centre for Climate Change & Development au Bangladesh. Lors de la Conférence sur le climat de Dubaï, en novembre 2023, il a été décidé d'allouer USD 700 millions à ce fonds. Bien que les besoins effectifs soient beaucoup plus élevés, il s'agit d'une étape importante.

À l'étranger, l'EPER a soutenu de nombreuses communautés dans l'adaptation aux changements climatiques.

www.eper.ch/thematiques/justice-climatique

Sénégal

Lutte pour les droits fonciers

Les terres, le bétail et la nature en général représentent la véritable base de l'existence et de l'identité culturelle des éleveuses et des éleveurs nomades de la savane du Ferlo, dans le nord-est du Sénégal. Ces éléments sont non seulement indispensables à leurs moyens de subsistance et à leur production alimentaire, mais ils remplissent aussi des fonctions sociales, culturelles, spirituelles et écologiques fondamentales. Pour que les droits humains tels que le droit à l'alimentation, au logement, à la santé et à la culture soient respectés, il faut des terres et des ressources naturelles.

C'est pour cela que l'organisation partenaire locale de l'EPER, le Centre d'études de recherche et de formation en langues africaines (CERFLA), soutient depuis 2010 les actrices et les acteurs d'une organisation communautaire de base (OCB) dans leur plaidoyer pour l'adoption d'une nouvelle loi pastorale. Cette loi doit garantir l'utilisation pastorale du Ranch de Dolly (87 500 ha). Grâce à l'accompagnement de l'OCB et à la sensibilisation de personnalités politiques communales, de député-e-s et de membres du



Haut Conseil des Collectivités Territoriales, la loi pastorale a pu être adoptée en 2023.

Dans le cadre de ce projet, l'EPER et le CERFLA ont aussi soutenu les deux communes de Dodji et de Barkédji dans le développement et l'application de règles destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles. Dans la mesure de l'impact qui a suivi, toutes les personnes interrogées ont indiqué connaître les nouvelles règles. En outre, 80 % d'entre elles estimaient que les règles avaient entraîné une baisse des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles.

www.eper.ch/project-explorer/senegal/projet-764342

Suisse

Le changement commence chez nous

Ce que nous faisons aujourd'hui a un impact sur le monde de demain. C'est pour cela que l'EPER accompagne des personnes en Suisse qui s'engagent pour un changement individuel, mais aussi collectif, sociétal et politique, avec son programme « TransformAction Lab ». Les formations, les événements et les ateliers sensibilisent les particuliers, les jeunes, les organisations et les entreprises aux questions de justice climatique, les aident à gérer les émotions et les valeurs qui y sont liées et les accompagnent sur le chemin vers l'action.

En Suisse alémanique, en 2023, l'accent était mis sur la création des Conversations carbone. Lors d'ateliers, les participant-e-s approfondissent leurs connaissances sur les questions climatiques, identifient des possibilités d'action individuelles et développent des approches respectueuses du climat dans leur vie privée ou professionnelle. Des questions autour de la communication sur le climat, la manière de faire face à la crise climatique et à sa charge émotionnelle sont également abordées. En 2023,



12 Conversations carbone publiques ont eu lieu : 8 au sein d'entreprises et 7 sous forme d'ateliers pour des jeunes. En tout, 11 modératrices et modérateurs ont été formés pour ces événements.

En Suisse romande, les aspects de la transition intérieure – condition préalable à un changement extérieur – ont été mis en avant. Plus de 1800 personnes ont participé à plus de 55 ateliers et conférences. L'année 2023 a été également marquée par le départ à la retraite de Michel Maxime Egger, le fondateur du Laboratoire de transition intérieure.

www.eper.ch/laboratoire



Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »

L'année passée, l'EPER a continué à s'engager pour plus de sécurité alimentaire et pour les droits des communautés rurales dans le monde. Dans ce cadre, elle opère sur deux niveaux : via des projets de développement à long terme et via des interventions de politique de développement.

Changements climatiques, catastrophes naturelles, guerres... En 2023 aussi, les crises mondiales ont eu un impact fort sur le nombre de personnes souffrant de la faim. L'indice de la faim dans le monde est retombé au même niveau qu'en 2015. La situation dans 43 pays est grave, notamment en Afrique et en Asie du Sud. En 2023, l'EPER a aidé environ 2,9 millions de personnes dans 18 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe à revendiquer leurs droits, à garantir leur accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles et à trouver des marchés pour vendre leurs produits (voir p. 11).

En Suisse, l'EPER a sensibilisé la population à une menace récente pour

les droits fonciers : les promesses d'entreprises et d'États d'atteindre la neutralité climatique, qui entraînent l'accaparement de terres. Car pour absorber du CO₂, il faut des sols qui le stockent ou sur lesquels sont plantés des arbres qui le retirent de l'air. Le Forum sur la terre de l'EPER était consacré au danger de ce « colonialisme du carbone ».

En février, le village indonésien de Silit a fêté un grand succès : le président Joko Widodo a remis aux représentants du village un titre foncier collectif qui protège les terres de l'expansion des plantations de palmiers à huile – un processus soutenu par l'organisation partenaire de l'EPER Walhi. En novembre,

l'EPER a coorganisé la première conférence internationale pour une transition écologique et socialement juste de l'industrie de l'huile de palme.

Au Bénin, l'EPER a soutenu une foire de semences paysannes avec plus de 300 participant·e·s originaires de 24 pays. L'événement a montré à quel point le libre accès aux semences était essentiel au droit à l'alimentation. L'EPER demande à la Suisse de cesser d'encourager la privatisation des semences dans ses négociations d'accords de libre-échange. Des initiatives en ce sens sont en cours au Parlement.

www.eper.ch/thematiques/terre-et-alimentation

Haïti

Production de semences et diversité génétique

Avec un million d'exploitations d'un hectare en moyenne, l'agriculture est le principal secteur d'activité en Haïti. La sécurité alimentaire des familles dépend essentiellement de la consommation de leurs propres produits. Dénrée alimentaire de base, la racine de yam occupe une place importante.

Elle est cultivée dans des cultures associées, avec par exemple des céréales ou des bananes, ou avec des produits destinés à l'exportation comme le café ou le cacao. Les ouragans qui frappent régulièrement Haïti entraînent des pertes de revenus qui menacent l'existence des familles paysannes.

La reprise de l'agriculture (après les ouragans) et l'accès à des semences adaptées au climat sont des enjeux de taille. Aussi, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture haïtien, l'EPER accompagne le développement d'un réseau de 12 groupements qui produisent, stockent et emballent des semences certifiées et reproductibles. Après 5 ans de collaboration intensive avec plus de



5000 productrices et producteurs de semences, des certificats d'attestation de la qualité ont été remis à 6 groupements. Le processus de certification est également en bonne voie pour les 6 autres groupements. Aujourd'hui, 18 500 familles paysannes utilisent des semences certifiées.

Comme le projet vise aussi la protection de la biodiversité locale, l'un des groupements a été soutenu dans la création et l'entretien d'une collection de 59 variétés de yam, dont certaines sont rares.

www.eper.ch/project-explorer/haiti/projet-830388

Cambodge

Agriculture résiliente au climat

En termes de vulnérabilité face au réchauffement climatique et de capacité à s'adapter à ce dernier, le Cambodge occupe la 149^e place sur 180 pays. Les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur et les précipitations irrégulières augmentent chaque année.

Le projet vise à renforcer la résilience de 15 000 ménages dans le nord-ouest du Cambodge, une région au climat fragile, via des méthodes agroécologiques et l'amélioration de la gestion de l'eau. Il soutient l'introduction de méthodes de culture résilientes au climat comme l'utilisation d'engrais organiques, l'irrigation solaire et la rotation des cultures. Les approches participatives d'amélioration de la gestion et de la maintenance des systèmes d'irrigation sont également encouragées. Toutes ces mesures permettent aux familles paysannes de diversifier leurs cultures, d'augmenter leurs revenus et de mieux faire face aux défis des changements climatiques.

Les systèmes d'alerte rapide pour les événements climatiques extrêmes ont été améliorés, en collaboration



avec les communes et les autorités de quatre provinces. Le projet collabore étroitement avec le secteur privé, afin de faciliter l'accès des paysan-ne-s à des technologies et à des prestations abordables et pratiques qui peuvent améliorer l'agroécologie et l'irrigation. Dans ce cadre, huit start-up ont été choisies et formées via un programme en cours. En 2023, le projet a bénéficié à plus de 4000 ménages, qui ont suivi des formations, assisté à des démonstrations et participé à d'autres activités pour renforcer leur résilience aux changements climatiques.

www.eper.ch/project-explorer/cambodge/projet-652347



Thème prioritaire « Asile et migration »

En 2023, des millions de personnes ont dû fuir en raison des crises et des conflits mondiaux. L'EPER s'est engagée pour la protection et les droits humains des réfugié-e-s via une aide d'urgence, des conseils juridiques et un travail politique.

Le système d'asile suisse a été mis à rude épreuve en 2023. Outre les près de 65 000 réfugié-e-s ukrainiens titulaires du statut de protection S, plus de 30 000 personnes d'autres régions en conflit ont déposé une demande d'asile en Suisse. Le nombre de mandats des équipes de protection juridique de l'EPER en Suisse du Nord-Ouest et en Suisse orientale est passé de 5641 à 7403, soit une hausse de 31 %. Les équipes ont dû s'agrandir et recruter de nouvelles personnes rapidement. Face à la surcharge de travail et aux conditions difficiles, le service de protection juridique de l'EPER déployé dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest n'a pas toujours pu répondre aux exigences en matière de qualité, et a été critiqué

par les médias (voir « Zoom sur »). Les bureaux cantonaux de consultation juridique pour les réfugié-e-s ont été très sollicités (voir encadré p. 13).

Parmi les requérant-e-s d'asile qui ont déposé une demande en Suisse en 2023, 3271 étaient des mineur-e-s non accompagnés qui nécessitent une protection particulière. Dans le cadre de leur mandat de protection juridique, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont été leurs personnes de confiance dans la procédure d'asile.

En 2023, le climat de la politique d'asile s'est dégradé en Suisse. La pression exercée sur la protection des personnes relevant de l'asile a continué d'augmenter. Avec son travail de politique sociale, l'EPER a œuvré pour plus de voies sûres et légales en Suisse

pour les réfugié-e-s ainsi que pour une politique d'asile solidaire qui respecte la dignité humaine.

Aide d'urgence et programmes d'intégration

Dans le contexte international de la guerre en Ukraine, l'EPER a d'une part mis l'accent sur le soutien aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil dans l'ouest du pays. Elle était d'autre part présente en Roumanie, en Hongrie et en Moldavie via ses organisations partenaires pour soutenir les réfugié-e-s d'Ukraine dans leur intégration sociale et professionnelle tout en favorisant la cohabitation avec la population locale.

www.eper.ch/thematiques/asile-et-migration

Saint-Gall/Strasbourg

Des arrêts décisifs

En 2023, les six bureaux de consultation juridique (BCJ) pour les réfugié-e-s ont conseillé et suivi des personnes ayant fui leur pays en raison de crises politiques, de guerres ou de violations des droits humains. En 2023, 22 604 consultations ont été menées. Outre la représentation dans le cadre de la procédure d'asile étendue, les conseillères et les conseillers juridiques ont réussi à obtenir l'acceptation de 80 demandes de regroupement familial. Les consultations juridiques pour les Afghanes ont pris une importance particulière : face aux violations massives des droits humains exercées par le régime taliban, le Secrétariat d'État aux migrations a décidé, en juillet 2023, d'octroyer en principe l'asile aux Afghanes. L'EPER aide ces femmes à obtenir l'asile.

Deux recours déposés par ces services ont abouti et ont entraîné deux arrêts de principe décisifs. Dans le cadre d'un recours formé par le Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s du canton de Vaud, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que la Suisse ne pouvait pas refuser un regroupement familial en raison du recours à l'aide sociale si la personne avait fait tout ce qui était raisonna-



blement exigible pour devenir indépendante financièrement. Le BCJ de Bâle a obtenu du Tribunal administratif fédéral que les réfugié-e-s afghans en Suisse soient reconnus comme des personnes étrangères dépourvues de pièces de légitimation et puissent ainsi demander des documents de voyage aux autorités suisses. Les réfugié-e-s afghans peuvent donc de nouveau voyager à l'étranger et rendre visite à leurs proches.

www.eper.ch/medias/recours-saje
www.eper.ch/medias/taf-verdict

Hongrie

Mesures d'inclusion pour les Ukrainien-ne-s

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a entraîné un déplacement massif de personnes en Ukraine et vers les pays voisins. Depuis, la Hongrie a enregistré 3,7 millions de passages à ses frontières. Plus de 53 000 réfugié-e-s se sont établis dans le pays et ont besoin d'aide.

En 2023, l'EPER et son organisation partenaire, l'Église réformée d'Ukraine, ont soutenu les réfugié-e-s très vulnérables dans leur intégration : 900 personnes ont reçu des bons pour acheter de la nourriture et d'autres biens essentiels et 102 familles ont été soutenues dans la recherche d'un logement. En outre, 81 enfants et adultes ont participé à des programmes linguistiques en hongrois et en anglais. Sur le plan de la santé, 276 personnes ont reçu des médicaments ou ont bénéficié d'examens médicaux d'aptitude au travail ou d'autres prestations médicales. Trente manifestations communautaires ont été organisées pour rassembler Hongrois-e-s et Ukrainien-ne-s. Des cours d'art et des thérapies individuelles ou de groupe



ont également été proposés dans le cadre du soutien psychosocial.

Un projet pilote a permis à plus de 4000 Ukrainien-ne-s et Hongrois-e-s de définir leurs besoins en matière d'inclusion et d'entamer les démarches nécessaires. L'EPER a accordé 34 subventions pour des initiatives comme les cours de soutien, l'amélioration du niveau en hongrois, le soutien scolaire et extrascolaire des enfants, les garderies, les camps et les activités de loisirs, et le soutien psychosocial.

www.eper.ch/aide-urgence-ukraine/pays-voisins



Thème prioritaire « Inclusion »

L'EPER s'engage, en Suisse et à l'étranger, pour un vivre-ensemble inclusif et une hausse de l'égalité des chances et de la participation. Avec ses programmes, elle aide les individus et les groupes socialement défavorisés à revendiquer leurs droits et à réaliser leur potentiel.

En Suisse, l'EPER a aidé 133 000 personnes défavorisées à participer activement à la société, via 45 programmes. Les réfugié-e-s ukrainiens restaient un groupe cible important du travail d'inclusion de l'EPER: 547 personnes, dont nombre d'Ukrainien-ne-s, ont ainsi fait appel aux conseils des quatre services régionaux d'EPER MosaiQ, qui offre aux migrant-e-s qualifiés un soutien individuel dans leur insertion professionnelle. Le Bureau de coordination « exil et accueil » a orienté des réfugié-e-s ukrainiens du canton de Bâle-Campagne vers des services proposant des offres de soutien et des activités sociales, afin qu'ils puissent s'adapter rapidement à leur nouvel environnement.

En 2023, le Bureau de consultation de l'EPER contre le racisme et la discrimina-

tion de Suisse orientale a fait état d'une hausse importante des signalements d'incidents racistes. Outre les consultations pour les victimes et les accusé-e-s, l'EPER a mené de nombreux ateliers de sensibilisation dans des institutions publiques. Elle a également lancé une campagne de sensibilisation pour une cohabitation plus inclusive dans toute la Suisse, avec la question: « Quand sentez-vous que vous faites partie de la Suisse ? » Les plus de 200 réponses reçues, comme « Quand les gens me montrent du respect », « Quand on ne me demande pas d'où je viens » ou encore « Quand j'ai les mêmes chances que les autres », montrent clairement que l'inclusion nous concerne tou-te-s.

Dans les pays où l'EPER est active, beaucoup n'ont pas accès aux services

publics comme la formation ou les soins médicaux. L'EPER les aide à en bénéficier. Le manque de perspectives dans leur pays pousse les jeunes en particulier à partir à l'étranger en quête d'un travail. La Transcarpatie, l'une des régions les plus pauvres d'Europe, est touchée par ce phénomène. Les personnes âgées et malades se retrouvent alors livrées à elles-mêmes. Aussi, l'EPER soutient le service de soins à domicile de l'Église réformée en Transylvanie. En 2023, 21 798 personnes démunies, vivant principalement dans les régions rurales, ont bénéficié de soins professionnels et d'une aide au quotidien, et ont ainsi pu continuer à vivre dans leur environnement familial.

www.eper.ch/thematiques/inclusion

Suisse

L'inclusion via le logement

Disposer de son propre logement est essentiel pour participer à la vie sociale. Mais pour diverses raisons, les personnes vivant en marge de la société peinent à trouver un appartement. EPER Logement Argovie loue donc des habitations dans le cadre d'un accompagnement au logement axé sur la vie pratique, ou aide les personnes à trouver un logis.

En 2023, ce service a offert un suivi à 103 personnes dans 63 logements. Quinze personnes qui auraient pu se retrouver à la rue ont bénéficié d'un des appartements d'urgence mis à disposition par l'EPER. Elles ont ensuite pu trouver un logement adapté à leurs besoins. Neuf personnes ont été accueillies dans des habitations avec un accompagnement partiel, et trois autres familles dans de grands logements familiaux d'urgence. Les coachs professionnels d'EPER Logement ont pu trouver des solutions transitoires adaptées pour elles.

Le service EPER Logement est mandaté par le canton d'Argovie dans le cadre de la loi sur l'accompagnement.



Les bénéficiaires d'une rente AI sont soutenus dans la recherche d'un appartement et reçoivent une aide professionnelle pour tenir leur ménage et gérer des aspects de la vie pratique. En 2023, plus de 60 personnes ont reçu des visites à domicile régulières d'EPER Logement Argovie. La plupart ont pu trouver un logement grâce au programme, tout en continuant à bénéficier d'un soutien individuel.

www.eper.ch/project-explorer/eper-logement-argovie

EPER Nouveaux Jardins Zurich

Quand le jardinage crée des liens

Afin de favoriser l'intégration des réfugié-e-s, l'EPER loue, depuis plus de dix ans, des parcelles de jardin sur quatre sites situés à Zurich et à Winterthur, qu'elle entretient en collaboration avec des migrant-e-s. Les participant-e-s – 108 originaires de 13 pays en 2023 – ont leur propre carré potager où ils cultivent les fruits et les légumes de leur choix. Les jardins sont à la fois un lieu de rencontre et d'occupation. En jardinant ensemble en plein air, les participant-e-s renforcent leur confiance en eux. Fait réjouissant, tou-te-s affirment que leur situation s'est améliorée grâce au programme.

En 2023, le programme a mis l'accent sur certains aspects de l'inclusion et certains groupes cibles spécifiques afin de garantir un accompagnement et une intégration efficaces et adaptés aux besoins. Les Nouveaux Jardins sont une offre facile d'accès qui promeut l'intégration des personnes socialement défavorisées dans la région de Zurich. Pour développer le programme, l'équipe s'est demandé l'année passée comment favoriser



davantage le vivre-ensemble au sein des jardins. Résultat : les Nouveaux Jardins d'Auzelg, à Zurich, sont désormais également ouverts à la population des quartiers alentour. Des personnes d'âge, d'origine et de genre différents peuvent ainsi se rencontrer et jardiner ensemble.

En 2023, 597 personnes de 107 nationalités différentes ont participé au programme sur les 61 sites des Nouveaux Jardins dans toute la Suisse.

www.eper.ch/project-explorer/nouveaux-jardins-zurich-schaffhouse

Zoom sur : la plainte climatique

Lutte contre la disparition

Fin janvier 2023, quatre habitant-e-s de l'île indonésienne de Pari, qui risque de disparaître sous les eaux, ont engagé une action en justice contre le groupe cimentier suisse Holcim. Pour la première fois, une entreprise suisse doit répondre juridiquement de son rôle dans les changements climatiques.

Asmania, Arif, Bobby et Edi vivent sur l'île indonésienne de Pari. « À cause des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, notre île de faible altitude est de plus en plus souvent inondée lors de tempêtes », explique Arif. Cette situation menace son existence et celle des 1500 autres habitant-e-s de Pulau Pari, et ce, alors qu'ils ont à peine contribué au réchauffement climatique. Les quatre pêcheuses et pêcheurs ont décidé de se défendre face à cette injustice : après l'échec de l'audience de conciliation, ils ont déposé, le 30 janvier 2023, une plainte contre Holcim devant le Tribunal cantonal du canton de Zoug.

Le groupe suisse fait partie des 50 entreprises qui émettent le plus

de CO₂ au monde et contribue donc largement aux changements climatiques. Les quatre plaignant-e-s demandent une indemnisation proportionnelle aux dégâts causés par les changements climatiques et une participation de Holcim au financement des mesures de protection contre les inondations. Ils réclament également que le groupe réduise ses émissions de CO₂ de 43 % d'ici 2030 et de 69 % d'ici 2040, par rapport au niveau de 2019. Ces chiffres concordent avec l'objectif fixé par l'Accord de Paris sur le climat de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. L'EPER et deux de ses organisations partenaires, en Allemagne et en Indonésie, soutiennent la procédure avec la campagne « Call for Climate Justice ».

En juin, Asmania et Edi se sont rendus à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn, avant de venir en Suisse. Ils ont donné de nombreux entretiens, ont rencontré des député-e-s au Parlement et ont participé à un événement dans une paroisse bernoise. Début octobre, il y a eu du nouveau : le tribunal a approuvé la requête d'assistance judiciaire déposée par les plaignant-e-s. Cette décision confirme le droit des populations du Sud à accéder à une autorité judiciaire indépendante en Suisse. Pour les plaignant-e-s, il s'agit d'une étape importante de la procédure.

www.callforclimatejustice.org/fr



Zoom sur : le système d'asile suisse

Durcissement de la politique d'asile

En matière de politique d'asile, l'année 2023 a été marquée par la campagne pour les élections fédérales à l'automne 2023. L'asile et la migration ont fait l'objet de débats polémiques, la réalité a été déformée et un durcissement de la politique d'asile a été demandé. L'EPER a participé aux débats en apportant des arguments objectifs, qui ont parfois porté leurs fruits.

En Suisse, aujourd'hui encore, les personnes admises à titre provisoire et celles avec un statut S ne bénéficient que d'une aide sociale réduite, l'aide sociale du domaine de l'asile. En 2023, sur la base de la pétition de l'EPER « Pour une aide sociale juste », une commission du Conseil national a proposé d'étudier de plus près la mise en œuvre et les répercussions de l'aide sociale du domaine de l'asile. Toutefois, son postulat a été rejeté de peu par le Conseil national, qui continue de s'opposer à une discussion objective et nuancée sur le sujet.

L'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime » a, en revanche, été approuvée par le Parlement. Elle demande à ce que les personnes sans passeport suisse qui touchent l'aide sociale sans en être responsables et

vivent en Suisse depuis au moins dix ans ne voient plus leur droit de séjour menacé. Cette initiative est soutenue par une large coalition, dont fait partie l'EPER.

Malheureusement, malgré l'engagement de l'EPER et d'autres actrices et acteurs de la société civile, il n'y a eu presque aucune voie d'entrée légale en Suisse en 2023. Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse poursuivrait le programme de réinstallation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2024 et en 2025. Toutefois, en raison de la pression sur le secteur de l'asile, l'accueil des personnes réfugiées dans le cadre des programmes de réinstallation a été provisoirement suspendu à partir d'avril 2023. Pour ce qui est de l'octroi de visas humanitaires

aussi, la Suisse adopte une position particulièrement restrictive malgré le nombre élevé de demandes de personnes menacées, originaires principalement d'Afghanistan.

Les conseillères et les conseillers juridiques de l'EPER ont défendu avec acharnement certaines de ces demandes. Leurs recours ont parfois été couronnés de succès. Par ses activités de relations publiques, l'EPER a en outre informé sur les persécutions de taille et la situation catastrophique en matière de droits humains en Afghanistan. Elle a appelé le Conseil fédéral et le Parlement à créer enfin plus de voies d'accès légales pour les Afghan-e-s persécutés par les talibans.

[www.eper.ch/
papier_de_position_migration](http://www.eper.ch/papier_de_position_migration)

Zoom sur : les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest

Changements en raison de la hausse des cas

Sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'EPER assure la représentation juridique des requérant-e-s d'asile dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) de Suisse orientale et de Suisse du Nord-Ouest. En raison de la forte hausse des cas, notamment à la suite de la guerre en Ukraine, l'équipe de l'EPER chargée de la protection juridique dans les CFA de Suisse du Nord-Ouest a été confrontée à une augmentation marquée du nombre de consultations.

Cette évolution a empêché une planification fiable des ressources en personnel nécessaires. Le manque de locaux mis à disposition au sein des CFA a également pesé sur le travail de l'équipe. Pour ces raisons, l'accompagnement des requérant-e-s aux entretiens Dublin n'a pas toujours pu être assuré, ce qui est contraire aux exigences de qualité de l'EPER. Cette situation a engendré de l'insatisfaction au sein de l'équipe et une forte fluctuation du personnel, et a fait l'objet de critiques dans plusieurs médias.

Le Groupe de direction de l'EPER a fait réaliser une enquête externe et a immédiatement mis en place des

mesures pour améliorer la situation. Le recrutement de spécialistes supplémentaires a permis d'augmenter les ressources humaines du service de protection juridique de Suisse du Nord-Ouest. Des négociations avec le SEM ont abouti à une réduction temporaire du nombre d'auditions et à la mise à disposition de locaux et de places de travail supplémentaires sur un deuxième site.

Les processus existants ont été optimisés et développés. De nouveaux rôles et de nouvelles fonctions ont été créés, notamment celle de responsable des requérant-e-s d'asile mineurs non accompagnés. Ces mesures, additionnées à l'engagement fort de l'équipe et au recrutement de nouvelles personnes, ont permis de stabiliser le fonctionnement du service et de fournir à nouveau aux personnes en quête de protection des conseils et un accompagnement conforme aux principes éthiques de l'EPER. À la fin de l'année, les changements avaient pour la plupart été effectués et les objectifs fixés avaient pu être atteints malgré des conditions externes toujours difficiles.

www.eper.ch/medias/enquete-cfa

L'action de l'EPER dans le monde

Pays des projets en 2023

- | | |
|---|--|
| <p>Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Arménie ● Géorgie ● Hongrie ● Italie ● Kosovo ● Moldavie ● République tchèque ● Roumanie ● Serbie ● Slovaquie ● Ukraine <p>Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Éthiopie ● Niger ● République démocratique du Congo ● Sénégal ● Soudan du Sud ● Ouganda | <p>Asie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bangladesh ● Cambodge ● Irak ● Israël/Palestine ● Liban ● Myanmar ● Syrie <p>Amérique latine</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Brésil ● Colombie ● Haïti ● Honduras ● Venezuela <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coopération au développement ● Collaboration avec les Églises ● Aide humanitaire |
|---|--|



Jean Gardy Marcelin, Haïti

« J'aime mon école à Digo, car j'y apprends à lire et à écrire, et je peux jouer avec mes ami-e-s. Actuellement, mes parents n'ont pas de travail. Ils n'arrivaient pas toujours à nous donner quelque chose à manger le matin. En cours, j'avais du mal à me concentrer. Je suis très heureux qu'il y ait désormais une cantine à l'école, où je reçois chaque jour un déjeuner et un repas. Plus tard, j'aimerais travailler au centre médical de la commune. Je voudrais que mes parents ne souffrent plus de la faim. »

Projet 830.396 : Gouvernance des cantines dans des villages reculés
www.eper.ch/project-explorer/haïti/projet-830396

Andriy Zaslavskiy, Ukraine



« Je viens d'Ivanovka, dans l'oblast de Kherson. Bon nombre de mes proches y vivent encore. Comme je suis veuf, au début de la guerre, je suis parti seul avec ma fille d'un an pour arriver à Koblevo, dans le sud-ouest de l'Ukraine. L'EPER m'a notamment donné du dentifrice, du savon liquide, du désinfectant et des couches pour la petite. Entre-temps, j'ai obtenu le statut de déplacé et je bénéficie d'une aide de l'État. Ici, il y a des gens bien et on nous donne tout ce dont nous avons besoin. »

Aide d'urgence
www.eper.ch/aide-urgence-ukraine

Róza Simon, Ukraine



« Mon mari est mort et ma sœur ne peut venir me voir que deux ou trois fois par an. Il y a 13 ans, j'ai eu un accident vasculaire cérébral. Au début, je ne pouvais plus ni parler ni marcher. Depuis que je vais mieux, j'aime être dehors, dans mon jardin, et cultiver des légumes. Une aide-soignante vient chez moi une fois par semaine. Le service de soins à domicile a été développé avec le soutien de l'EPER. L'aide-soignante vérifie ma tension, prépare mes médicaments, fait les courses et m'accompagne chez le médecin si nécessaire. Comme je me sens souvent seule, sa venue est un temps fort de ma semaine. »

Projet 951.319 : Soins à domicile en Transcarpatie
www.eper.ch/project-explorer/ukraine/projet-951319

Rosângela Siqueira, Brésil

« Avec d'autres femmes du village, nous cultivons du coton, du maïs, des courges et d'autres aliments. Grâce à l'organisation partenaire de l'EPER Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas, nous avons appris à cultiver sans utiliser de pesticides. Nous avons aussi reçu une machine à coudre, qui se trouve actuellement chez moi. Durant la pandémie, nous avons cousu des masques. Aujourd'hui, nous fabriquons des serviettes hygiéniques réutilisables en coton. Je suis ravie que nous ayons formé ce groupe et que nous puissions générer des revenus grâce à notre travail dans les champs et à l'atelier de couture. »



Projet 812.385 : Droit à la terre et protection de la diversité culturelle et biologique
www.eper.ch/project-explorer/brésil/projet-812385

Galina Kalmikova, République de Moldavie

« Lorsque la guerre a éclaté en Ukraine, mon mari et moi nous sommes réfugiés chez ma mère. Néanmoins, la guerre est arrivée jusque-là. Nous avons donc décidé de retourner en Moldavie, où je suis née. Nos proches nous ont accueillis à bras ouverts. Mais en raison de notre âge et de nos problèmes de santé, nous ne pouvons pas travailler. À Balti, nous avons reçu de l'argent en espèces pour nous procurer des médicaments, et des bons pour acheter des vêtements et des chaussures chaudes. Sans ce soutien, nous n'aurions pas survécu à l'hiver. »



Aide d'urgence
www.eper.ch/aide-urgence-ukraine/pays-voisins

Ibu Asmania et Pak Edi, Indonésie

« Notre île est en train de disparaître sous les eaux. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'école. Holcim doit assumer ses responsabilités pour les dommages et les contraintes dus à la crise climatique. On se bat aussi pour nos enfants, pour les générations futures. L'EPER nous soutient. »



Plainte climatique
www.callforclimatejustice.org/fr

L'action de l'EPER en Suisse



Emanda Bürki

« À cause d'un accident, j'ai dû interrompre mon premier apprentissage de gardienne de chevaux. Je ne savais pas quoi faire. Les coachs d'EPER KICK m'ont aidée à trouver un stage dans une entreprise de logistique. C'est super. Sans eux, je n'aurais probablement jamais eu cette chance. Ce stage en valait la peine : cet été, je pourrai débiter officiellement mon apprentissage dans l'entreprise. »

Semestre de motivation EPER KICK, Siège de Berne

www.heks.ch/was-wir-tun/semo-heks-kick



Laura Rickli

« J'arrive à gérer mon logement, je n'ai aucun problème à faire le ménage, les courses et toutes les tâches ménagères nécessaires. Mais je suis encore dans une phase de transition et je cherche à retrouver un équilibre. Sans la coach d'EPER Logement, je ne m'en sortais pas sur le long terme. Dès le début, l'EPER a su répondre à mes besoins spécifiques. »

EPER Logement, Siège des deux Bâle
www.eper.ch/project-explorer/eper-logement-deux-bale



Aster B.

« Quand j'étais prof en Érythrée, je faisais du sport trois fois par semaine. Grâce à Diversi'Team, j'ai trouvé un cours à Lausanne. J'adore ces cours de danse ! Faire du sport me permet d'oublier mes soucis et ma tristesse d'avoir dû fuir mon pays. »

Diversi'Team, Siège romand

www.eper.ch/diversiteam

Nina Shakhovtseva

« Je suis arrivée à Aarau en mai 2022. Le périple depuis l'Ukraine a été très difficile pour moi. Âge et Migration m'a aidée à devenir autonome dans un pays étranger. Lors des cafés-rencontres, nous pouvions poser des questions et parler de nos problèmes. J'ai beaucoup appris sur la Suisse, mais aussi sur la vie des autres. Je me suis rendu compte que malgré toutes les difficultés que je rencontrais, à 60 ans, la vie pouvait toujours être palpitante, et que je pouvais apprendre une nouvelle langue et découvrir de nouvelles cultures. »

Âge et Migration Argovie/Soleure, Siège d'Argovie/Soleure

www.eper.ch/project-explorer/age-et-migration-2



Ali Reza Habibi

« Grâce au cours de conversation en allemand, je découvre des mots nouveaux et je peux mettre en pratique ce que j'ai appris à l'école. Ici, je n'ai pas peur de parler. Les gens sont ouverts. Comme nous venons de pays différents, nous devons communiquer dans la langue d'ici. »

Conversation en allemand, Siège de Zurich/Schaffhouse

www.eper.ch/project-explorer/eper-conversation



Anja Kläusli

Juriste et responsable d'équipe au sein du service de protection juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse orientale

« Notre soutien durant la procédure d'asile est particulièrement important pour les mineur·e·s. Car les enfants et les jeunes ne sont pas du tout sûrs d'eux pendant les auditions. Lors de la phase de préparation, il est donc essentiel d'instaurer un climat de confiance. Nous faisons comprendre aux jeunes qu'ils peuvent tout dire, qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. Pour les requérant·e·s d'asile mineurs non accompagnés, nous assumons aussi le rôle de personnes de confiance. Nous soutenons les jeunes en cas de crise personnelle, mais aussi pour les questions de santé et dans leurs échanges avec les autorités. »

Service de protection juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse orientale, Siège de Suisse orientale

www.eper.ch/project-explorer/conseils-et-representation-juridique-asile

Organisation et principes

Portrait

Fondée en 1946 par la Fédération des Églises protestantes de Suisse, L'Entraide Protestante Suisse (EPER) est l'œuvre d'entraide des Églises protestantes de Suisse. Depuis 2004, c'est une fondation d'utilité publique. En novembre 2021 a eu lieu la fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain en une seule et même organisation, l'Entraide Protestante Suisse. Le travail de l'EPER est porté par la vision d'un monde juste, dans lequel la paix règne, la dignité de tous les êtres humains est respectée et les moyens de subsistance naturels sont préservés.

L'EPER est une organisation suisse active à l'international et ancrée au niveau régional. Le travail global en Suisse et à l'étranger ainsi que les programmes et le travail politique marquent la perception propre de l'organisation.

Objectifs stratégiques

L'objectif du travail de l'EPER est une transition, c'est-à-dire un changement systémique aux niveaux social, économique et politique. L'EPER contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes en Suisse et à l'étranger et revendique leurs droits. À cette fin, elle sensibilise la société, les sphères politique et économique ainsi que les Églises. Elle s'appuie sur les synergies engendrées par l'association entre programmes et travail politique, entre activités en Suisse et à l'étranger, dans le cadre de référence de l'Agenda 2030.

Transition organisationnelle

Dans la Stratégie 2023–2027 de l'EPER, la transition a été définie comme le leitmotiv de son développement. L'EPER œuvre à un changement systémique de l'organisation en ce qui concerne sa pensée, sa culture, ses processus et ses structures. L'objectif ici est d'augmenter l'impact et l'efficacité du travail de l'œuvre. Dans ce cadre, l'EPER se fixe des objectifs dans huit sous-domaines. En 2023, l'accent était mis sur la collaboration fondée sur les rôles.

Collaboration fondée sur les rôles

Au printemps 2023, le Siège de Suisse orientale de l'EPER a lancé un prototype de la collaboration fondée sur les rôles. Cette nouvelle forme d'organisation du travail vise à offrir à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs plus de marge de manœuvre, de capacités d'innovation et d'efficacité dans leur travail, tout en montrant que les structures et les processus existants sont sûrs.

Depuis, le projet de la Suisse orientale sert d'exemple à toute la Division Suisse. À l'occasion de la Journée de la Division Suisse, le personnel de la division a travaillé de manière approfondie sur le thème de la participation. Lors du Festival de l'EPER en mai, l'ensemble du personnel de l'organisation a eu un aperçu concret des principes de la collaboration fondée sur les rôles. Les conditions et la marge de manœuvre de ce modèle ont été finalisées par le Groupe de direction et les cadres, avant d'être remises à jour à la fin de l'année. Les modules de formation du Change Office ont aussi rencontré un franc succès. Fin 2023, une Change Community a été constituée afin de recueillir et de transmettre les expériences des équipes qui appliquent déjà la collaboration fondée sur les rôles. Un logiciel a été mis à leur disposition afin qu'elles

consignent ce processus de transformation et le rendent visible.

Impact

Le travail de l'EPER doit avoir un maximum d'impact. Aussi, les résultats et l'impact sont systématiquement vérifiés. Des visites sur place, des sondages en ligne et des évaluations régulières garantissent le suivi des programmes et des projets. Les rapports de projets annuels ne présentent pas uniquement les succès, ils analysent aussi de manière critique les points d'amélioration.

L'EPER mène également des études d'impact approfondies via un prestataire externe.

Transparence

L'EPER communique de manière sincère, transparente et claire sur ses activités et sur l'utilisation des fonds mis à disposition. Elle a fixé ses principes en matière de transparence dans un code et vérifie chaque année qu'ils sont respectés via le rapport de transparence annuel. La version 2023 de ce rapport montre que 40 des 50 objectifs de transparence ont été entièrement atteints, et les 10 restants partiellement. L'EPER a à cœur de communiquer également sur ses revers et ses échecs de manière transparente et honnête.



Chiffres clés institutionnels et financiers

En 2023, l'EPER a mené **381** programmes et projets en Suisse et dans **30** autres pays.

En 2023, l'EPER a soutenu, directement ou indirectement, environ **16,2** millions de personnes démunies ou socialement défavorisées.

CHF **43,5** millions ont été affectés à des projets d'aide humanitaire.

L'EPER a comptabilisé **9** % de frais administratifs, recherche de fonds incluse (valeur moyenne selon Zewo : **25** %).

L'EPER a reçu CHF **25,7** millions de la Confédération, des cantons et des communes.

Les contributions des Églises ont représenté **10** % des recettes.

En 2023, l'EPER a reçu CHF **14,7** millions de dons de personnes privées.

600 collaboratrices et collaborateurs fixes étaient employés par l'EPER fin 2023.

En 2023, **305** bénévoles ont fourni **12 070** heures de travail à l'EPER.

Début juin 2023, le service de représentation juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest a par exemple été critiqué dans les médias (voir p. 17). L'EPER a réagi immédiatement à ces critiques et a lancé une enquête interne dès le 4 juin. Les résultats et les mesures prises pour améliorer la situation ont été communiqués de manière transparente un mois plus tard.

Proche des gens

L'EPER connaît les conditions de vie des personnes défavorisées : elle tient compte de leurs besoins et peut ainsi mieux cibler son engagement. Le personnel de l'EPER en Suisse et à l'étranger entretient un dialogue constant avec les participant·e·s aux projets, les organisations partenaires, les donatrices et les donateurs privés et institutionnels ainsi que les Églises réformées cantonales. L'EPER vit également ce principe de proximité avec les personnes à travers ses nombreux événements publics. Parmi les manifestations annuelles récurrentes à l'EPER, on trouve notamment, au premier semestre, la Campagne œcuménique, menée en collaboration avec Action de Carême, la campagne suisse et la Journée de la collaboration avec les Églises. Au second semestre, l'EPER organise des ciné-lunchs populaires, avec une présentation d'un film, qui lance la traditionnelle campagne nationale d'octobre/novembre. S'ajoute à cela l'action Offrir son aide pendant l'aveug, qui rencontre un franc succès et est appréciée par les donatrices et les donateurs. En outre, en 2023, des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER ont fait des présentations sur une grande variété de thèmes auprès de nombreuses paroisses et d'autres cercles intéressés dans toute la Suisse.

Communication responsable

Au travers de leur communication et de leurs activités de recherche de fonds, les organisations de développement influencent la vision qu'a le public suisse

des pays du Sud et de la coopération au développement. L'EPER a signé le Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale.

Sur cette base, elle a défini, en 2023, huit lignes directrices avec des critères concrets pour chacune d'elles. À l'avenir, toutes les mesures de communication doivent faire l'objet de contrôles et de discussions régulières sur la base de ces critères.

Compliance

L'EPER mise sur différents instruments de compliance afin de garantir le respect des lois, des normes et des valeurs éthiques et morales. Parmi eux, on retrouve notamment le Code de conduite pour l'ensemble du personnel, les politiques relatives à la prévention de l'exploitation, du harcèlement et des abus sexuels, à la sauvegarde de l'enfant, au genre et à la diversité, les Directives financières et administratives sur le terrain et la Directive sur les acquisitions durables, à des fins de prévention des abus et de la corruption.

Néanmoins, les normes élevées en matière de gestion de projet, de controlling et de compliance n'excluent pas les abus. L'EPER dispose donc d'un système de feedback et de réclamation : des plateformes et des canaux divers destinés à cette fin ont ainsi été mis à disposition des participant·e·s aux projets, du personnel de l'EPER, des organisations partenaires et des tiers. La plateforme en ligne indépendante baptisée « HEKS Integrity Line » permet par exemple de signaler des irrégularités ou des infractions de manière simple et anonyme. À l'étranger, chaque bureau de l'EPER dispose aussi d'un·e responsable de la compliance qui recueille les éventuelles plaintes. Le label de qualité Zewo garantit que l'EPER utilise les fonds reçus de manière efficace, conformément à son but et à ses ressources financières.

En vue du nouveau droit sur la protection des données, dont l'entrée

en vigueur avait été annoncée pour l'automne 2023, l'EPER a modifié sa Déclaration de protection des données. Une bannière de cookies a aussi été introduite sur toutes les pages Web de l'EPER. L'EPER a presque finalisé son registre des activités de traitement des données.

Plus d'informations sur l'EPER :
www.eper.ch/portrait

Conseil de fondation



Walter Schmid, président, Winterthour ; docteur en droit ; avocat et chargé de cours à la Haute école de Lucerne.



Michèle Künzler, vice-présidente, Vernier ; études de théologie ; vice-présidente d'une fondation cantonale pour le logement social ; actuellement coach en rangement ; ancienne conseillère d'État du canton de Genève.



Jeanne Pestalozzi, vice-présidente, Dietikon ; lic. ès lettres ; présidente de COMPAGNA Suisse et de la fondation compagna conviva.



Lilian Bachmann, Lucerne ; docteur en droit ; avocate ; ancienne juge de district de la ville de Lucerne ; membre déléguée du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse.



Nicole Bardet, Romont ; bachelor en management à la Faculté des HEC de Lausanne ; membre de la direction générale de la Banque Alternative Suisse SA.



Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne ; docteur en droit ; avocate ; professeure en droit et développement durable ; codirectrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » à l'Université de Berne.



Jean-Luc Dupuis, Semsales ; ingénieur en informatique ; chef de projet senior dans une grande banque ; ancien président de différentes paroisses.



Simone Fopp Müller, Köniz ; docteur en théologie à l'Université de Berne, théologie pratique ; pasteure à l'Église évangélique réformée de Zollikofen.



Barbara Hirsbrunner, Scharans ; aide-soignante ; enseignante de religion ; membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons.



Pierre Jacot, Lausanne ; retraité ; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne ; ancien directeur du Centre d'éducation permanente.



Fritz Schneider, Bremgarten (BE) ; diplômé en sciences agronomiques de l'EPFZ ; master à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada ; conseiller sur les questions de coopération au développement.



Christoph Sigrist, Zurich ; professeur titulaire à la faculté de théologie de l'Université de Berne ; pasteur au Grossmünster, Zurich.

Groupe de direction



Peter Merz, directeur (jusqu'au 31.10.2023) ; ingénieur en génie rural diplômé de l'EPFZ ; études postgrades en gestion d'entreprise à l'EPFZ ; DAS en Leadership.



Bernard DuPasquier, directeur adjoint (jusqu'au 31.10.2023), directeur a.i. (du 01.11.2023 au 31.01.2024) ; théologien ; CAS « Bonheur dans les organisations » à la HEG-Genève.



Hanspeter Bigler, responsable de la Division Communication & mobilisation ; bachelor en histoire et philosophie ; diplôme en gestion des associations à but non lucratif ; MAS en gestion de la communication.



Bernhard Kerschbaum, responsable de la Division Coopération internationale ; économiste diplômé ; employé de banque ; formations continues en gestion de crise/de la sécurité, en négociations internationales et en transformation des conflits.

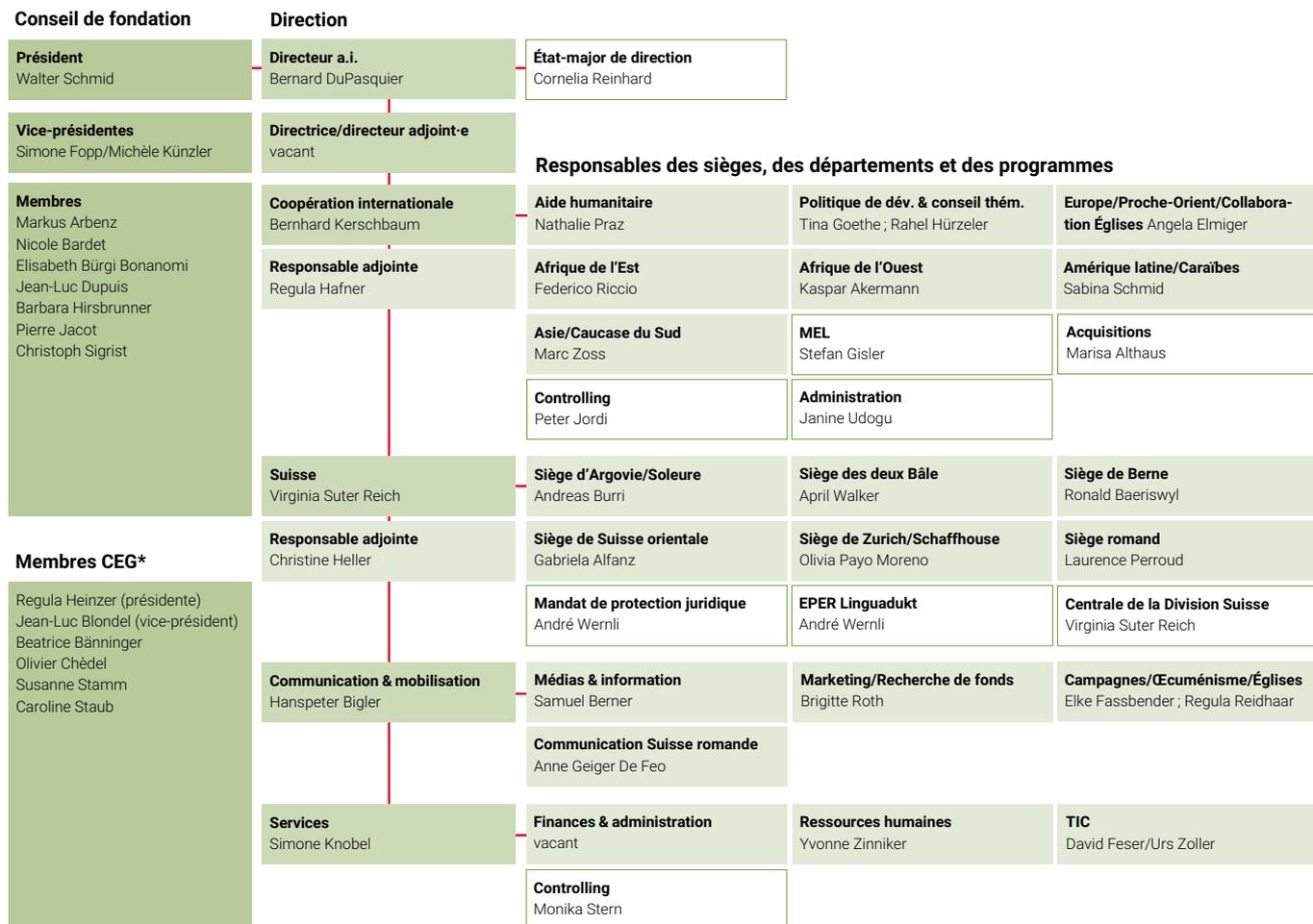


Simone Knobel, responsable de la Division Services ; master en stratégie et gestion internationale à l'Université de Saint-Gall ; master en compliance ; MAS en éthique appliquée.



Virginia Suter Reich, responsable de la Division Suisse ; docteur en anthropologie sociale ; CAS en gestion publique et direction ; CAS en conseils de rédaction ; formation postgrade en politiques universitaire et de recherche.

Organigramme état au 01.01.2024



* Commission d'examen de gestion

Réseaux, partenaires et alliances

L'EPER travaille, entre autres, avec les associations faitières et les groupes de travail nationaux et internationaux suivants :

- ACT Alliance
- ACT Alliance EU
- AGUSAN
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- Alliance suisse contre les SLAPP
- Association suisse pour la protection du climat
- Benevol Suisse
- Blue Community Network
- Chrétien.ne.s pour la protection du climat
- Cinfo
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- Coalition Mercosur
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition suisse pour le droit aux semences
- Coalition sur l'huile de palme
- Commission fédérale des migrations (CFM)
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Core Humanitarian Standard Alliance (CHS Alliance)
- Diaconie Suisse
- Eurodiaconia
- Fairunterwegs
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum national âge et migration
- Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- Global Interagency Security Forum
- Humanrights.ch
- Insertion Suisse
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- NPO Finanzforum
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Plateforme sans-papiers Suisse
- proFonds
- Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
- Réseau œcuménique de l'eau (ROE)
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swiss Fair Trade
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swiss NGO Platform
- Swiss Water and Sanitation Consortium (SWSC)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Swissfundraising
- Transparency International
- Zewo

Plus d'informations sur les réseaux, les partenaires et les alliances:
www.eper.ch/leper-en-bref/alliances

Rapport financier

Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

L'EPER a pu clôturer l'exercice 2023 avec un bon résultat d'exploitation. Ses activités en Suisse et et à l'étranger ont de nouveau été marquées par une hausse significative du volume des projets, avec un total de CHF 126 millions. L'augmentation du volume des activités à l'étranger est principalement due à l'aide humanitaire, notamment au Proche-Orient. Une hausse du volume a également pu être réalisée dans le domaine de la coopération au développement. En 2023, de nombreux projets ont été mis en œuvre avec des financements de réserves de fonds et de capitaux (utilisation de dons des années précédentes). Dans le travail en Suisse, c'est surtout la hausse des demandes d'asile qui a entraîné une augmentation du volume.

En tout, l'EPER a mené 381 projets en Suisse et à l'étranger. Les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 137,3 millions et les charges à CHF 138,5 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 22,6 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,1 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. En tout, l'EPER a fourni une aide humanitaire à hauteur de CHF 43,3 millions. CHF 43,2 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 18,7 millions pour des projets liés à l'asile et à la migration et CHF 24,3 millions pour des projets d'inclusion.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 1,2 million. Ce montant englobe la baisse des fonds stratégiques pour la Division Coopération internationale. La Division Suisse a pu de nouveau obtenir une hausse des fonds.

Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de

CHF 14,3 millions (9 %). Un total de CHF 25,7 millions (19 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 17,8 millions (13 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 6,2 millions (4 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 33,5 millions (24 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 39,7 millions (29 %).

Dépenses

Au niveau de la coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 6,7 millions (2022 : CHF 4,9 millions). La hausse a touché en particulier l'Arménie et le Kosovo. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 3,7 millions (2022 : CHF 2,9 millions), une augmentation qui a concerné principalement Haïti. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,1 millions pour atteindre CHF 14,3 millions, notamment au Niger et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 14,3 millions en tout, entre autres en Ukraine (+CHF 7,3 millions), en République démocratique du Congo (+CHF 3,6 millions), et en Syrie (+CHF 2,4 millions). Dans d'autres pays où l'EPER mène des programmes, en revanche, il y a eu une diminution des projets mis en œuvre, par exemple au Liban (-CHF 0,8 million), en Haïti (-CHF 0,7 million) et en Roumanie (-CHF 0,6 million).

La Division Suisse a développé de nouveaux programmes, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 11,7 millions, pour un total de CHF 45,9 millions (2022 : CHF 34,2 millions). Les principales causes de cette évolution sont la hausse du nombre de demandes d'asile et la croissance du service Linguadukt.

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 12,3 millions, soit 8,9 % des dépenses totales. Le supplément de frais administratifs a diminué en raison de la forte hausse du volume des projets. L'EPER se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des organisations à but non lucratif certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier/résultat extraordinaire

Grâce à la reprise des marchés boursiers dans le monde, les placements de capitaux ont permis de générer de bons rendements. CHF 0,2 million ont été soustraits du capital de l'organisation pour compléter la réserve de fluctuation de valeurs.

À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral, une ancienne créance TVA de Pain pour le prochain, d'un montant de CHF 1,2 million, a été annulée.

Évolution des fonds

Avec CHF 54,4 millions, le capital de fond est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (2022 : CHF 54,3 millions). Il comprend CHF 21,9 millions pour les activités suisses, CHF 22,2 millions pour les activités internationales et CHF 10,3 millions pour l'aide humanitaire.

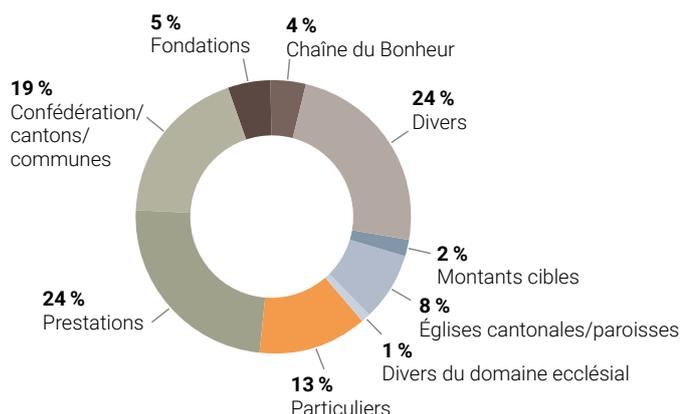
Résultat

Outre l'augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs (+CHF 0,2 million), la réserve du capital lié destiné à la créance TVA a été dissoute. CHF 0,7 million ont été prélevés du capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

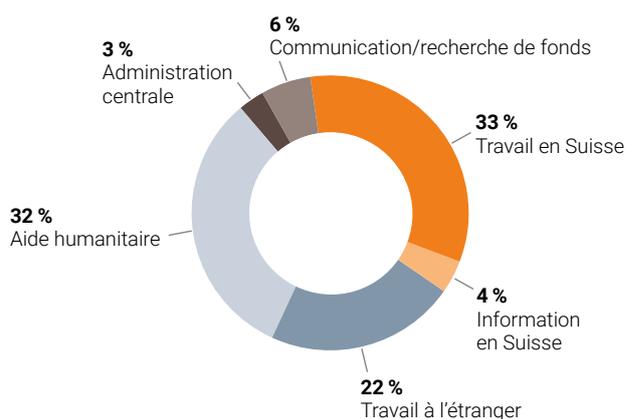
Rapport financier complet en PDF :
www.eper.ch/rapport-financier

Origines et utilisation des moyens 2023

Total des recettes : CHF 137,3 Mio.



Total des dépenses liées à l'apport de prestations : CHF 138,5 Mio.



Bilan en CHF

	31.12.2022	31.12.2023
ACTIFS		
Liquidités	48'198'377	45'774'033
Titres cotés en bourse	31'430'608	32'298'475
Créances	13'673'425	13'879'837
Actifs transitoires	5'446'379	6'009'911
Total actifs circulants	98'748'790	97'962'256
Placements des capitaux	3'342'123	3'604'283
Immobilisations corporelles	4'821'080	5'012'335
Immobilisations immatérielles	255'433	254'337
Biens immobiliers affectés	0	0
Total actifs immobilisés	8'418'636	8'870'955
TOTAL ACTIFS	107'167'426	106'833'211
PASSIFS		
Engagements de livraisons et prestations	6'202'384	8'150'554
Autres engagements à court terme	6'839'885	6'022'852
Passifs transitoires	14'732'823	14'705'161
Total capital étranger à court terme	27'775'092	28'878'567
Provisions	931'456	875'893
Total capital étranger à long terme	931'456	875'893
Total capital des fonds affecté	54'299'808	54'355'247
Total capital étranger dont capital des fonds	83'006'357	84'109'707
Conseil de fondation	300'000	300'000
Capital libre	15'937'356	15'530'505
Capital lié	7'923'713	6'893'000
Total capital de l'organisation	24'161'069	22'723'504
TOTAL PASSIFS	107'167'426	106'833'211

Dédommagement du Conseil de fondation et du Groupe de direction

En 2023, le dédommagement du Conseil de fondation s'élevait à CHF 74'552, dont CHF 22'865 pour la présidence.

Celui du Groupe de direction (cotisations employeur incluses) a quant à lui atteint les CHF 1'038'614, dont CHF 175'820 ont été versés au directeur.

En 2023, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l'EPER était de 1:3,14.

Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficiente pour un monde plus juste et plus humain.

Compte d'exploitation en CHF

	31.12.2022	31.12.2023
Recettes travail en Suisse	37'409'406	46'680'108
Recettes travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	27'530'673	31'486'204
Recettes aide humanitaire	30'988'647	41'703'825
Recettes non affectées	18'040'364	17'405'373
TOTAL RECETTES	113'969'090	137'275'509
Dépenses travail en Suisse	34'235'270	45'928'124
Dépenses travail d'information en Suisse	4'464'670	5'256'231
Dépenses travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'217'766	30'145'864
Dépenses aide humanitaire	30'318'372	44'881'549
TOTAL DÉPENSES DES PROJETS	93'236'078	126'211'768
Administration centrale	5'963'113	4'033'177
Communication (charges nettes)	4'589'569	3'263'363
Recherche de fonds (charges nettes)	4'334'079	4'982'521
Total administration et communication	14'886'762	12'279'061
TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	108'122'839	138'490'829
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5'846'250	-1'215'320
Revenus liés aux placements de capitaux	937'393	1'107'481
Charges financières liées aux placements de capitaux	-5'447'837	-539'024
Résultat immobilier	153'654	139'066
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	-1'210'245
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	1'489'460	-1'718'040
Variation des fonds hausse (-)/baisse (+)	-5'255'600	-55'438
Total variation des fonds	-5'255'600	-55'438
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	-3'766'139	-1'773'479
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) projets de développement de toute l'organisation	707'451	1'030'714
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) réserve de fluctuation de titres	0	0
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)	3'058'689	742'765
	0	0

Impressum

Responsabilité générale : direction de l'EPER
Rédaction : Dieter Wüthrich, Andrea Oertli, Corina Bosshard, Lorenz Kummer, Bettina Filacanavo/EPER
Rédaction photo : Ester Unterfinger/EPER
Graphisme : Stefan Schaer/EPER
Crédits photographiques : © EPER
Traduction française : Anne-Cécile Biron et Camille Ducros/EPER



**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



EPER

Pain pour
le prochain.

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5